

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 31 du 02 juillet 2013



TOURNESOL



A retenir cette semaine :

- 70% des parcelles ont atteint ou dépassé le stade E (formation du bouton)
- Encore quelques pucerons verts observés sur plantes maïs avec une présence importante de coccinelles. Fin du risque dans la plupart des parcelles
- Quelques symptômes de phomopsis sur feuilles.



Réseau 2013

Cette semaine 11 parcelles ont fait l'objet d'une observation.

Bn : la n^{ième} feuille a 4 cm de long et son pétiole est visible du dessus

| | |
|---|-----|
| B11-B12 : | 9% |
| B13-B14 : | 18% |
| E1 : apparition du bouton floral étroitement inséré au milieu des jeunes feuilles, stade bouton étoilé : | 27% |
| E2 : le bouton se détache de la couronne foliaire, les bractées sont nettement distinguables des feuilles, son diamètre varie de 0,5 à 2 cm : | 27% |
| E3 : le bouton est séparé de la dernière feuille, son diamètre varie de 3 à 5 cm : | 18% |

Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle quand 50% des plantes sont à ce stade.

Pucerons verts

Les pucerons verts sont encore signalés dans quelques parcelles maïs au vu de l'évolution rapide des stades et du maintien des conditions favorables au développement des tournesols, le risque puceron devrait rapidement disparaître pour les dernières parcelles qui sont encore dans la période de risque.

A la tour à succion d'Auxerre, les captures de pucerons ailés sont extrêmement faibles.

L'appréciation du risque se détermine à la parcelle. Deux seuils de nuisibilité peuvent être retenus selon le stade de la culture :

- avant 5 feuilles : 30 à 50 pucerons par plante
- de 5 feuilles à bouton étoilé E1 : 50 à 100 pucerons par plante

Le niveau de crispation des feuilles peut également servir à l'appréciation du risque notamment dans un contexte de faible croissance des tournesols. A partir de 10% de plantes présentant des crispations avant le stade E1 (bouton étoilé), le risque de nuisibilité existe.

SOMMAIRE

| | |
|-----------|-----|
| Tournesol | p 1 |
| Blé | p 3 |
| Pois | p 4 |
| Maïs | p 5 |



Prévisions météorologiques du mercredi 03 juillet au mardi 09 juillet :

Hormis mercredi avec un ciel couvert et un risque de pluie faible sur la région, on assiste à un retour de conditions anticycloniques avec de belles journées ensoleillées. Les températures minimales devraient se situer entre 15 et 18°C et les maximales entre 25 et 28°C - (Source : météociel)



La présence d'auxiliaires sous forme de coccinelles adultes et de larves est signalée dans la plupart des parcelles.

Fin du risque pour un bon nombre de situations.
Il est nécessaire de maintenir la surveillance pour les parcelles n'ayant pas encore atteint le stade E1.



Photo S. LEAU – AMDIS

Mildiou

Le mildiou est un organisme nuisible, de lutte obligatoire.

L'excès de pluviométrie au printemps pourrait être favorable au développement de cette maladie. Il n'existe pas de moyen de lutte en végétation.

Dans le cadre de la prospection mildiou du tournesol 2013, merci de nous signaler toute présence de la maladie sur des parcelles. Ces signalements nous permettront d'évaluer la fréquence et la gravité des attaques dans les zones de production. Des prélèvements seront également réalisés en vue de déterminer la (ou les) race(s) de mildiou en présence et de vérifier leur sensibilité vis-à-vis des traitements de semences. Personne à contacter : Thierry DURAND (SRAL de Bourgogne) au 03 80 39 31 20 thierry.durand@agriculture.gouv.fr

Ci-dessous, pieds de tournesol nanifiés à cause du mildiou :



Photo CETIOM



Photo CETIOM



Les parcelles les plus concernées par le risque sont celles qui sont implantées avec des variétés peu sensibles (PS) ou sensibles (S).

Il n'existe pas pour le phomopsis du tournesol de seuil de nuisibilité étant donné que la protection est seulement préventive.

Phomopsis

Des symptômes de phomopsis continuent d'être observés sur feuilles dans des parcelles ayant atteint le stade bouton étoilé.



Photo CETIOM



Blé

Blé tendre

Les parcelles

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 16 parcelles (10 dans l'Yonne, 2 dans la Nièvre, 2 en Côte d'Or et 2 en Saône et Loire).

$\frac{3}{4}$ des parcelles atteignent le stade pâteux - mou. Les autres sont au moins au stade laiteux.

A ce stade-là, plus aucun bio-agresseur ne présente de risque vis-à-vis de la culture.



Pois de printemps

Les parcelles

Cette semaine, 8 parcelles (3 dans l'Yonne, 3 en Côte d'Or et 2 dans la Nièvre) ont fait l'objet d'observations. Elles sont majoritairement au stade « longueur finale des gousses ». Les plus attardées finissent leur floraison.

L'antracnose

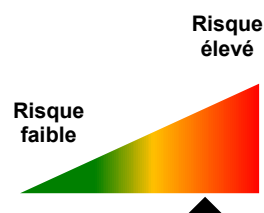


Photo ARVALIS

100% des parcelles présentent des symptômes sur le bas de la végétation.

Suite au retour d'épisodes orageux, l'antracnose s'est généralisée à l'ensemble des parcelles.

Pour les parcelles encore à fin floraison :
le risque est élevé pour les parcelles non protégées ou protégées par des produits de contact avec un cumul de pluie supérieur à 20 mm.



Les pucerons verts



Photo ARVALIS

Le puceron vert du pois, *Acyrtosiphon pisum*, est un puceron de grande taille (3 à 6 mm), allongé, dont les antennes sont aussi longues que le corps, avec une queue longue et effilée.

Principalement de couleur vert clair, d'aspect brillant, il peut être également de couleur rose.

Il se caractérise par sa faculté à se laisser tomber au sol au moindre mouvement des plantes.

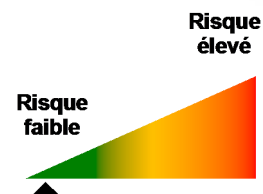
Ce ravageur, très fréquent en France, peut s'avérer très nuisible, avec jusqu'à 30 q/ha de chute de rendement.

Ce ravageur est à surveiller en priorité à partir du début floraison. Pour observer la parcelle, placer une feuille blanche format A4 rigide sous la végétation et secouer les tiges. Les pucerons se laissent alors tomber. Répéter l'opération plusieurs fois. Si 2 à 3 dizaines de pucerons tombent à chaque fois, le seuil d'intervention est atteint.



Toutes les situations observées cette semaine identifient la présence de pucerons verts mais avec une intensité décroissante par rapport aux semaines passées.

La période de risque de développement des pucerons verts est maintenant passée. Donc le risque est faible.



Les tordeuses

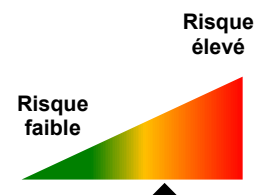
Jusqu'à 8 à 10 jours après la fin de la floraison, les tordeuses volent dès que la température moyenne dépasse 18°C. Après leur arrivée dans la parcelle, elles pondent, puis les jeunes chenilles apparaissent et « grignotent » les graines d'une même gousse.

La lutte insecticide vise les chenilles avant leur pénétration dans la gousse. La chenille étant difficile à repérer, les seuils de déclenchements sont basés sur le piégeage des adultes (papillons) dans un piège sexuel. Le piège doit être installé dans la parcelle au stade début floraison.

Le seuil de risque est dépassé dès lors qu'un cumul de 400 captures est enregistré depuis le début de la floraison, pour des pois au débouché alimentation animale, et de 100 captures pour des pois au débouché alimentation humaine ou semences.

6 parcelles sur 8 ayant fait l'objet de captures enregistrent toutes des tordeuses. 3/4 des parcelles cumulent plus de 100 tordeuses mais sans jamais atteindre les 400.

Compte tenu de la fréquence de parcelles concernées, le risque reste assez élevé, en particulier pour les pois ayant un débouché alimentation humaine ou semences.



Ce bulletin hebdomadaire consacré à l'analyse de risque des bio-agresseurs sur céréales à paille et pois est le dernier de la campagne 2012 – 2013. Merci aux techniciens observateurs qui ont su restituer en temps réel l'état des lieux semaine après semaine.

Pour la cellule d'analyse de risque,

L.PELCE (ARVALIS – Institut du végétal) accompagné de D.RONGET (CA21), S.PERRET (CA58), M.MIMEAU (Dijon Céréales) et T.DURAND (SRAL Bourgogne)



Au 2 juillet, le réseau d'observation est constitué de 23 parcelles : 3 situées en Côte d'Or, 4 dans la Nièvre, 10 en Saône-et-Loire et 6 dans l'Yonne.

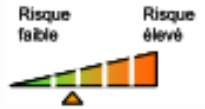
Date de semis, stade et état du maïs

Les semis du 4 au 25 avril atteignent le stade 8 à 12 feuilles. Les quelques semis de la première quinzaine de mai sont au stade 6 à 7 feuilles. Les peuplements sont très irréguliers dans les secteurs hydromorphes. Les derniers semis du 5 au 25 juin ont levé rapidement et très régulièrement, ils sont au stade 3 à 6 feuilles.



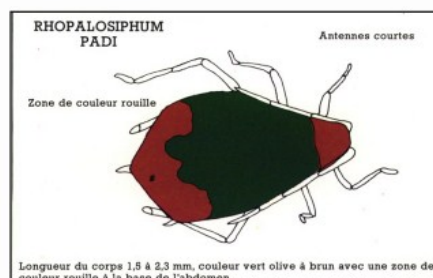
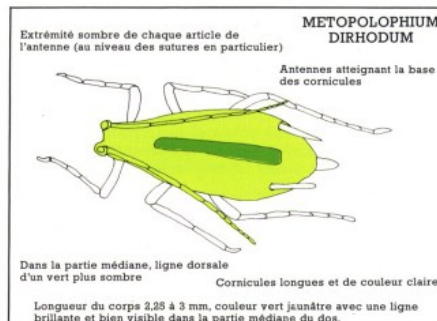
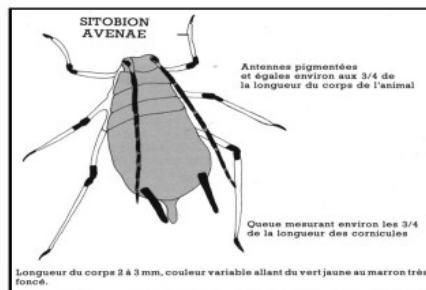
Pucerons : toujours peu de risques

Sur 18 parcelles ayant fait l'objet d'observations, seulement 8 situations signalent la présence de pucerons. Seules 4 parcelles ont entre 10 et 50 *Metopolophium dirhodum* ou *Sitobion avenae* par plante (nord Saône et Loire et Nièvre). Les captures sur la tour à pucerons ailés d'Auxerre continuent à progresser cette semaine, mais toujours beaucoup moins que les années précédentes. Le risque puceron reste inexistant. La présence d'auxiliaires (chrysopes et coccinelles) est régulièrement observée.



| RAVAGEURS | STADE D'ATTAQUE | SEUIL DE TRAITEMENT A RETENIR |
|----------------------------------|---|---|
| Pucerons <i>Metopolophium</i> | 3 à 10 feuilles | 5 pucerons / plante avant 3-4 feuilles 10 pucerons / plante entre 4 et 6 feuilles 20 à 50 pucerons / plante entre 6 et 8 feuilles 100 pucerons/ plante après 8-10 feuilles |
| Pucerons <i>Sitobion</i> | 3 à 10 feuilles Début juillet/début août | 500 pucerons / plante (avec de nombreux ailés) Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au dessus du futur épi |
| Pucerons <i>Rhopalosiphum</i> | Début Juillet / début Août | - Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution - Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5% des panicules portent des colonies |

Identifier les différentes espèces de pucerons présentes sur maïs

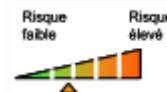




Pyrale : une année très tardive

Chrysalidation

Le début de la chrysalidation progresse très lentement. L'année 2013 se présente comme la plus tardive depuis 25 ans, avec 3 semaines de retard par rapport à 2012.



| | département | observateur | Taux de chrysalidation | | | |
|-----------------------|-------------|------------------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------|
| | | | Semaine 24 11 juin | Semaine 25 18 juin | Semaine 26 26 juin | Semaine 27 2 juillet |
| Beaune | 21 | FREDON | Non observé | 4 % | 20% | 7% |
| Verdun / Doubs | 71 | Coopérative Bourgogne du sud | Non observé | 10 % | 10% | 20% |
| St Martin Belle Roche | 71 | Chambre d'agriculture 71 | 0 % | 4 % | 0 % | 0% |

Vol des adultes : le vol des pyrales a débuté avec beaucoup de retard

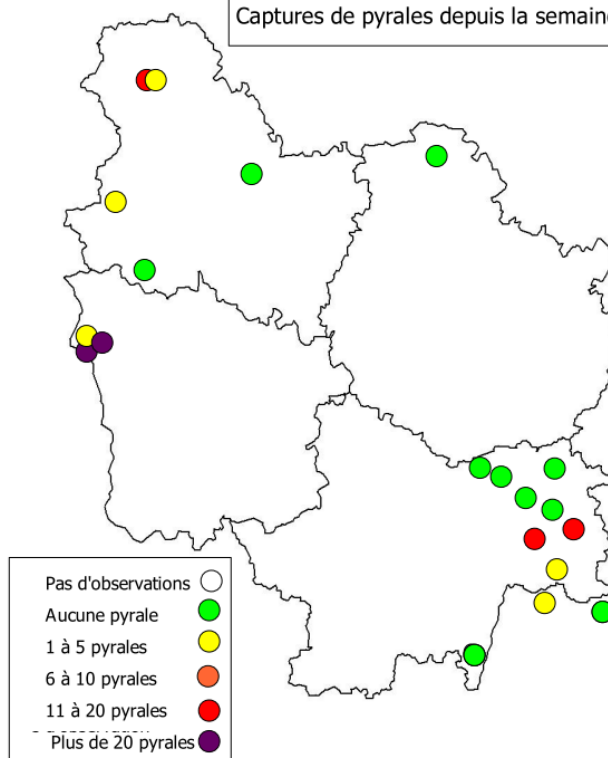
Sur les 19 pièges mis en place et relevés dans la région, 9 pièges ont capturés des pyrales, principalement dans la Nièvre, l'Yonne et le sud de la Saône-et-Loire.

Le vol avait commencé la semaine dernière avec 4 captures uniquement à Saint Quentin-sur -Nohain (58), cette semaine le vol se généralise et progresse avec au total 89 individus piégés.

Le piège de Courte dans la Bresse de l'Ain a également capturé 3 pyrales.

Les observations à Allerey sur Saône, Saint Loup-Géanges et St Martin en Bresse n'ont pas mis en évidence de pontes de pyrales.

Captures de pyrales depuis la semaine dernière





Positionnement des trichogrammes

Dès lors que l'on observe un taux de 15 % de chrysalides (sur un lot de 50 individus (chrysalides et larves hivernantes), un cumul de 110° (en base 10) correspond à la date optimale pour la mise en place des trichogrammes, soit environ 10 jours en année moyenne.

Dans ces conditions, le positionnement des trichogrammes devrait se faire partout la semaine prochaine.

Intervention insecticides classique

Une intervention trop précoce est non seulement inutile mais contre-productive, les insecticides liquides de la famille des pyréthrinoïdes détruisant nombre d'insectes auxiliaires, utiles pour contenir le développement des pucerons. Le seuil d'intervention correspond au pic du vol du papillon qui n'est pas encore atteint aujourd'hui.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

Dans les situations proches de la floraison, [sur colza/tournesol/féverole/luzerne \(à choisir selon la culture\)](#), en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**

Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Afin d'assurer la pollinisation, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr



Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Pour les semis

Lors des semis des céréales à paille et du maïs dont les semences sont enrobées par un produit phytosanitaire systémique, veuillez respecter scrupuleusement les bonnes pratiques agricoles décrites dans la note nationale BSV intitulée « *Utilisation des semences traitées avec un produit phytopharmaceutique* ». L'exposition des abeilles aux poussières de semences présentes dans l'atmosphère ou déposées sur les fleurs (bords de champs, haies...) peut entraîner des conséquences graves sur la survie des colonies d'abeilles.

Si des cultures mellifères (colza, tournesol, féverole, luzerne, maïs, CIPAN...) en début de floraison ou en pleine floraison se situent à proximité des parcelles à semer, respecter les conditions d'emploi associées à l'usage des semences traitées. Ces précautions sont mentionnées sur l'étiquette des sacs de semences. Exemples : « ne pas semer par vents forts, respecter les densités de semis recommandées, ne pas laisser les sacs vides dans l'environnement... »

2. Pour les traitements en végétation

Dans les situations proches de la floraison du maïs, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPEY - COOP BOURGOGNE DU SUD - SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - MINOTERIE GAY - SEPAC - ETS RUZE - SRAL - FREDON - KRY SOP - ALTERNATIVE - SAS BRESSON - AGRIDEV - TEOL - SEINEYONNE - CAPSERVAL - SENOGRAIN - SARL LEGUY - AMDIS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto »